



Certificat d'engagement et de connaissance

CHIEN

Vous avez pour projet d'accueillir un chien dans votre vie, et la SPA ne peut que vous encourager à connaître ce lien homme-animal. Mais attention, le chien est un être vivant doué de sensibilité qui a des besoins propres à son espèce, très différents des nôtres, et auxquels il faudra être attentif tout au long de sa vie afin de lui assurer un quotidien sans souffrance.

Ce certificat est là pour vous **sensibiliser à ses besoins**, mais également **aux obligations** qui vous incombent, afin de vous permettre de prendre cette décision en pleine conscience.

Il n'est pas exhaustif, des conseils auprès de professionnels (vétérinaires, comportementalistes reconnus, personnels de refuges de protection animale) vous accompagneront également dans cette rencontre et nouvelle vie à deux.

Le chien est un être vivant doué de sensibilité comme tout autre animal. Son bien-être doit être atteint à travers le respect des 5 libertés fondamentales qui cherchent à garantir les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'animal.

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

découlent des 5 libertés fondamentales des animaux. Ce sont des besoins primaires, liés à la survie.

**Absence de
faim et de soif**

**Absence de
contrainte
physique**

**Absence
de douleurs,
blessures
et maladies**

**Absence de peur
et de détresse**

**Liberté
d'expression des
comportements
normaux**

1. MANGER ET BOIRE

- Le chien est un carnivore domestique et doit être nourri tous les jours, en quantité appropriée (ni trop, ni pas assez) avec une alimentation équilibrée adaptée à son espèce, son âge, son activité et son statut physiologique, et en plusieurs fois selon son âge et sa morphologie.
- Les aliments industriels dits complets sont formulés pour couvrir tous les besoins de l'animal. Une alimentation ménagère peut également être donnée mais elle doit couvrir les besoins nutritionnels du chien (pas de restes de table, complémentation en vitamines et minéraux).
- Vous pouvez demander conseil à votre vétérinaire dans le choix de l'alimentation adaptée à ses besoins.
- Le chien doit aussi avoir en permanence à disposition de l'eau propre et changée au moins deux fois par jour. Un chien adulte boit entre 50 et 70 ml/kg/j. Ce besoin augmente quand il fait chaud. Si toutefois vous constatez que votre chien boit plus que d'habitude cela peut être significatif d'un problème de santé et il est alors important de consulter votre vétérinaire.

2. DORMIR

- Un chien adulte dort entre 12 et 15 heures par jour et un chiot jusqu'à 20 heures par jour.
- Le chien doit pouvoir dormir autant que son organisme en a besoin pour se régénérer et intégrer les apprentissages et événements vécus pendant la journée.
- Son sommeil doit donc être respecté. Attention, le lieu de repos devra lui permettre de se sentir en parfaite sécurité et au calme. Il est très important que le chien ne soit pas dérangé dans ce lieu de repos.

3. RESPIRER ET RÉGULER SA TEMPÉRATURE

- Contrairement aux humains, le chien ne transpire pas par la peau, mais par les coussinets, et il régule sa température en haletant.
- Il est plus difficile pour les races brachycéphales (comme le bouledogue) de respirer à cause de la forme de leur crâne et de leur museau raccourci. Cependant, toutes les races sont sujettes au coup de chaleur, qui est une urgence vétérinaire.
- Il ne faut surtout jamais laisser un animal dans une voiture lorsque les températures extérieures sont élevées, au risque de mettre sa vie en péril.



4. ELIMINER

- Afin de pouvoir faire ses besoins, il est indispensable que le chien bénéficie de plusieurs sorties par jour (3 minimum), même une fois la propreté acquise, dans l'intérêt de son bien-être.
- L'acquisition de la propreté, quel que soit l'âge du chien, se fait en effectuant un maximum de sorties (plusieurs fois par jour et aux moments propices : après le réveil, le jeu et les repas voire même la nuit si nous souhaitons un apprentissage rapide pour le chiot). Il est important de répondre aux signaux émis par votre chien.
- Récompensez le chien lorsqu'il fait ses besoins là où vous le voulez.

5. SE MOUVOIR

- Pour satisfaire ses besoins de déplacement, le chien aura besoin d'activité physique : sortir 3 à 4 fois par jour (élimination et dépense physique) avec au moins une vraie grande balade, calme et stimulante pour satisfaire son besoin d'exploration, pour qu'il ait l'occasion de renifler des odeurs. A la différence de nous, le chien voit le monde grâce à son odorat.
- Il est nécessaire d'ajuster la promenade en fonction de l'âge et du tempérament du chien, le besoin de diversifier les lieux est également important.

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX

1. LE CHIEN EST UNE ESPÈCE SOCIALE

- Sauf en cas de comportements à risque envers les autres chiens ou les humains, il est important de permettre au chien d'interagir régulièrement avec ses congénères.
- Ses sorties ne doivent pas se limiter aux besoins d'élimination, elles doivent permettre de laisser les chiens se rencontrer, renifler des odeurs, communiquer et jouer.
- Il est important de privilégier les émotions positives et par conséquent la qualité des rencontres et des balades plutôt que la quantité.

2. IL A BESOIN D'ÊTRE ÉDUQUÉ DANS LA BIENVEILLANCE

- Le chien a besoin qu'on le félicite, qu'on l'encourage et qu'on le motive pour les comportements attendus. Plus les comportements seront félicités et récompensés, plus ils auront tendance à se produire et à se répéter.
- Le chien a besoin d'une éducation dans la bienveillance, avec un cadre de vie cohérent, jamais dans la force ni la contrainte, mais en respectant son intégrité physique et mentale.
Si vous devez faire appel à un professionnel de l'éducation, assurez-vous que les méthodes utilisées aillent dans ce sens. Il est fortement déconseillé, voire interdit de recourir à des moyens coercitifs de dressage (colliers étrangleurs, électriques, ...) qui sont douloureux et anxiogènes et rendent les chiens plus réactifs et potentiellement mordeurs.

3. IL A BESOIN DE STIMULATION MENTALE

Même si le chien a besoin d'activité physique, il a tout aussi besoin de stimulation mentale à la maison et d'avoir des occupations autonomes comme la mastication.
Cette activité est souvent négligée, elle permet pourtant la libération d'hormones comme les endorphines et la dopamine, essentielles à son bien-être quotidien et de lutter activement contre la formation de tartre. Elle occupe longuement le chien et prévient la destruction.

4. IL DOIT POUVOIR EXPRIMER DES COMPORTEMENTS PROPRES À SON ESPÈCE

Aboyer, chevaucher, gratter, creuser, renifler les urines et les selles, uriner... sont des comportements normaux chez l'espèce canine. Il est important que le chien puisse les exprimer, selon ses besoins. Toutefois, la fréquence excessive de ces comportements peut témoigner d'un mal-être nécessitant de vous rapprocher d'un vétérinaire.



LES BESOINS MÉDICAUX

1. ÊTRE INDEMNÉ DE DOULEURS, LÉSIONS ET MALADIE

- Pour respecter son bien-être, le chien devra être indemne de douleurs, lésions et maladie.
- Il devra être examiné par un vétérinaire en cas de mal-être apparent, de suspicion d'un problème de santé, d'une souffrance ou en cas de changement de comportement.
- Les interventions chirurgicales destinées à modifier l'apparence du chien à des fins non médicales sont interdites : la coupe des oreilles, la section des cordes vocales, l'ablation des griffes et des dents.

2. VISITES DE SUIVI VÉTÉRINAIRE

- Le chien doit aussi être suivi au minimum une fois par an par un vétérinaire afin d'effectuer ses rappels vaccinaux et de surveiller son état corporel.
- Le surpoids peut entraîner des conséquences négatives sur son bien-être, et être à l'origine de certaines maladies, voire en compliquer d'autres existantes (diabète, maladies cardiaques...).
- Des antiparasitaires externes et internes devront être administrés pour protéger le chien, en moyenne 3 à 4 fois par an. La fréquence dépendra de son âge et de son mode de vie.
- En fonction des régions, d'autres protections peuvent être recommandées : par exemple, en prévention des risques de leishmaniose, un traitement anti-phlébotomes est recommandé pour les chiens vivant ou allant dans le Sud.
- En cas d'accumulation de tartre sur les dents, un détartrage sous anesthésie générale sera parfois préconisé par le vétérinaire.

3. STÉRILISATION

La stérilisation est un acte de protection pour votre animal, il permettra d'éviter certaines maladies mais également les risques de surpopulation ainsi que les portées indésirées source d'abandon et de maltraitance.

4. SOINS À LA MAISON

- Un chien réclame des soins réguliers de votre part comme le brossage, le nettoyage des yeux, oreilles, dents et la coupe des griffes.
- Un chien aux poils longs et les races brachycéphales réclament un entretien plus fréquent ou minutieux. Les races aux oreilles tombantes nécessitent un soin très fréquent des oreilles afin d'éviter les otites.
- Au retour de chaque balade, il convient de vérifier qu'il n'a pas de tique sur sa peau car elles peuvent transmettre des maladies graves.

LES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

L'identification d'un chien est une **obligation légale** avant toute cession gratuite ou payante (article L 212-10 du Code Rural). Elle doit être faite par la personne qui cède l'animal. Le fait de céder un animal non identifié est puni d'une amende de 750 €.

- Même en dehors d'une cession tous les chiens nés après le 6 janvier 1999, dès lors qu'ils sont âgés de plus de 4 mois, **doivent être identifiés**.
- Le chien doit être identifié **par puce électronique ou par tatouage** et **référéncé auprès de l'I-cad** qui gère le fichier national des carnivores domestiques. Il faut signaler tout changement d'adresse, de détenteur, la perte ou le vol, ou encore le décès de l'animal à l'**I-cad**.
- Pour **voyager à l'étranger**, le chien devra être identifié (par puce électronique, ou par tatouage si ce dernier a été réalisé avant le 3 juillet 2011 et est encore lisible) et être vacciné contre la rage au moins 3 semaines avant de passer la frontière et avoir un passeport que le vétérinaire délivrera lors de la vaccination contre la rage.



LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES

L'espérance de vie du chien est **de 8 à 15 ans**, en fonction de la race. L'estimation du coût annuel des dépenses pour votre chien peut grandement varier, selon sa race, son poids, et la qualité de la nourriture choisie (croquettes seules ou avec pâtée, ration ménagère).

Coûts liés à la vie de l'animal au quotidien

- Une alimentation de qualité garantit une meilleure santé.
- Les dépenses engendrées pour équiper l'environnement de vie du chien (gamelles, jouets, harnais, laisse, paniers, coussins, sacs à crottes...) peuvent représenter 100 à 300€ à l'arrivée du chien, et en fonction des besoins de votre animal tout au long de sa vie.
- Des frais de toilettage devront être pris en compte pour certaines races (caniche, shih-tzu, bichon...)

Coûts vétérinaires

- Les soins vétérinaires (vaccin, antiparasitaire externe, vermifuge...) seront de 100 à 300€ par an.
- La stérilisation du chien peut coûter entre 100 et 600€ en fonction du sexe et du type d'opération.
- Les frais de santé peuvent augmenter avec l'âge du chien.

Autres coûts à envisager

- En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, il faudra prévoir de le faire garder par un pet sitter ou une personne de confiance, ou bien de le prendre avec vous.
- Des accidents du quotidien peuvent également engendrer des coûts de soins et d'hospitalisation. Il faudra veiller à sécuriser l'environnement de votre chien.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Il a été élaboré par les équipes de la SPA compétentes (vétérinaires, titulaires de l'ACACED, ASV).

Fait à :

Le :

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Je soussigné(e) **NOM / PRENOM** m'engage expressément à respecter les besoins de l'animal **NOM**. »

Nom et signature de la personne à qui ont été délivrées les connaissances et qui s'engage :